



Fonds jeunesse CDJL

Document d'information 2016



Fonds jeunesse CDJL

*Les mots, la lecture, l'écriture et l'alphabétisation ont toujours occupé une très grande place dans notre vie. Afin de rendre hommage à mon conjoint écrivain John Lavery, décédé en 2011, et célébrer ma carrière de bibliothécaire, notre famille a mis sur pied le **Fonds jeunesse CDJL** en collaboration avec le Réseau BIBLIO du Québec. L'objectif principal du Fonds est d'appuyer le développement des collections jeunesse dans les petites bibliothèques rurales affiliées à un Réseau BIBLIO régional au Québec.*

Claire Dionne

Objectifs du FONDS jeunesse CDJL

- * Améliorer les collections jeunesse des petites bibliothèques rurales québécoises.
- * Sensibiliser les jeunes des milieux ruraux francophones à la lecture.
- * Favoriser le plaisir de lire et améliorer les capacités de lecture des jeunes.
- * Mettre en valeur le rôle et la mission des bibliothèques publiques.

Subventions disponibles

Le FONDS JEUNESSE CDJL offre en 2016 deux dons de 1 000\$: un pour les bibliothèques desservant une population de moins de 2 000 habitants et l'autre pour les bibliothèques desservant une population de 2 000 à 5 000 habitants.

Bibliothèques admissibles (les deux conditions suivantes doivent être remplies)

- (1) Les bibliothèques affiliées à un Réseau BIBLIO régional situé au Québec.
- (2) Les bibliothèques desservant une population de moins de 5 000 habitants (selon les données de la Gazette officielle du Québec pour la dernière année).

ÉLÉMENTS ADMISSIBLES POUR LA SUBVENTION

- * Livres jeunesse imprimés de langue française de toutes catégories.

Soumission des projets

A. Les municipalités dont les bibliothèques sont intéressées à présenter une demande doivent soumettre, avant la date d'échéance, **un projet détaillé (format PDF)** par courriel à l'attention du Fonds jeunesse CDJL :

Fonds jeunesse CDJL

Courriel : lalectrice@hotmail.ca

- * **Une copie de la demande doit également être transmise par courriel (format PDF) au Réseau BIBLIO régional auquel la bibliothèque est affiliée (adresses courriel en annexe).**
- * **Date limite de l'envoi de la demande par la municipalité pour l'année 2016 : le 28 octobre 17h.**

La **demande** (au maximum trois pages) doit comprendre les éléments suivants :

INFORMATIONS SUR LA BIBLIOTHÈQUE

- * le nom de la bibliothèque;
- * la population totale desservie (selon les données de la Gazette officielle du Québec);
- * l'adresse postale et l'adresse courriel de la bibliothèque;
- * le nom et l'adresse courriel de la (du) responsable de la bibliothèque et du (de la) directeur(trice) général(e)/secrétaire-trésorier(ère);
- * le Réseau BIBLIO régional auquel la bibliothèque est affiliée;
- * une courte description de la bibliothèque;

INFORMATIONS SUR LE PROJET PRÉSENTÉ

- * une description détaillée du projet;
- * les objectifs et les résultats attendus (comment le projet bénéficiera aux jeunes de la municipalité);
- * un budget détaillé (liste exhaustive de titres choisis non requise);
- * l'échéancier de réalisation;
- * les raisons pour lesquelles le comité de sélection du Fonds devrait choisir ce projet parmi tous les projets proposés.

SIGNATURES

- * la signature du/de la responsable de la bibliothèque;
- * et la signature du directeur général/secrétaire-trésorier de la municipalité.

RÉSOLUTION MUNICIPALE

- * une copie officielle de la **résolution du conseil municipal** autorisant la municipalité/bibliothèque à présenter une demande au *Fonds jeunesse CDJL*

NOTES :

- Une municipalité/bibliothèque ne peut soumettre qu'une demande par année.
- Les municipalités/bibliothèques récipiendaires d'un don au cours des deux années antérieures (2014 et 2015) ne sont pas admissibles au programme de 2016.

B. Un comité formé de représentants du *Fonds Jeunesse CDJL* évaluera les projets proposés et déterminera les deux municipalités/bibliothèques récipiendaires pour l'année.

Les demandes seront évaluées selon l'originalité du projet proposé, son lien avec la communauté desservie par la bibliothèque, le besoin démontré, l'implication d'autres partenaires communautaires, la capacité démontré de la bibliothèque à mettre en œuvre le projet et l'impact sur la mise en valeur du rôle de la bibliothèque dans la promotion de la lecture auprès des jeunes.

Date de l'annonce aux gagnants pour l'année 2016 : le 5 décembre.

1. Le *Fonds jeunesse CDJL* enverra d'abord un courriel aux municipalités gagnantes (avec copie au(à) la responsable de la bibliothèque) demandant de confirmer officiellement que le récipiendaire s'engage à accepter les conditions du programme.
 2. Le *Fonds jeunesse CDJL* enverra par la suite une lettre à la municipalité accompagnée d'un chèque au nom de la municipalité.
 3. Les municipalités/bibliothèques qui n'ont pas été sélectionnées recevront par courriel le communiqué annonçant les deux récipiendaires de l'année.
- C. Les **bibliothèques récipiendaires** doivent s'engager à apposer un feuillet avec le LOGO du FONDS et la date sur la page de garde de tous les livres achetés dans le cadre de leur projet. Les feuillets seront fournis par le FONDS.
- D. La **MUNICIPALITÉ** d'une bibliothèque récipiendaire s'engage à émettre au donateur du FONDS jeunesse un reçu OFFICIEL pour fin d'impôt. Les représentants du FONDS pourront transmettre si nécessaire un modèle de reçu aux municipalités gagnantes.
- E. Les municipalités/bibliothèques récipiendaires doivent soumettre, avant la date d'échéance, un court rapport final de l'utilisation des fonds par courriel (format PDF) à l'attention du *Fonds jeunesse CDJL* :

Fonds jeunesse CDJL

Courriel : lalectrice@hotmail.ca

Date limite de soumission du rapport final pour les dons de l'année 2016: le 30 juin 2017

Le rapport final (au maximum deux pages excluant les factures) doit comprendre les éléments suivants :

- * une brève description de la réalisation du projet (étapes);
- * les impacts du projet sur la clientèle jeunesse et la bibliothèque;
- * un court rapport financier avec copies des factures;
- * une photo ou une vidéo qui représente/résume le projet et qui pourra être utilisée par le *Fonds* pour la promotion future de ses activités.

DEMANDE D'INFORMATION

Pour toute question ou demande d'information supplémentaire, veuillez SVP communiquer par courriel directement avec les représentants du FONDS JEUNESSE CDJL : lalectrice@hotmail.ca.

ANNEXE

Adresses courriel des Réseaux BIBLIO du Québec

Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec	info@reseaubiblioatnq.qc.ca
Bas-Saint-Laurent	crsbp@crsbp.net
Capitale-nationale-Chaudière-Appalaches	info@reseaubibliocnca.qc.ca
Centre-du-Québec, Lanaudière et Mauricie	aide@reseaubibliocqlm.qc.ca
Côte-Nord	rachel@reseaubibliocn.qc.ca
Estrie	jthivierge@reseaubiblioestrie.qc.ca
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	julie.blais@reseaubibliogim.qc.ca
Laurentides	jturnbull@crsbpl.qc.ca
Montérégie	crsaide@reseaubibliomonteregie.qc.ca
Outaouais	biblio@crsbpo.qc.ca
Saguenay-Lac-Saint-Jean	sbolduc@reseaubiblioslsj.qc.ca